



Fiche descriptive Ramsar

Publiée le 13 avril 2018

Version mise à jour, date de publication antérieure: 16 septembre 2005

Niger

Oasis du Kawar



Date d'inscription	16 septembre 2005
Site numéro	1495
Coordonnées	19°21'36"N 12°52'08"E
Superficie	339 220,00 ha

Codes couleur

Les champs qui sont ombrés en bleu clair concernent des données et informations uniquement requises en cas de mise à jour de la FDR.

Veillez noter que certains champs concernant des aspects de la Partie 3, la Description des Caractéristiques Ecologiques de la FDR (ombrés en mauve) ne doivent pas être remplis dans le cadre d'une FDR normale; ils sont inclus par souci d'exhaustivité, pour assurer la cohérence voulue entre la FDR et la Description des caractéristiques écologiques 'complète' adoptée dans la Résolution X.15 (2008). Si une Partie contractante ne dispose pas d'informations pertinentes pour ces champs (par exemple issues d'une description nationale des caractéristiques écologiques), elle peut, si elle le souhaite, inclure des informations dans ces champs additionnels

1 - Résumé

Résumé

Les Oasis de Kawar sont situés dans le Département de Bilma (368 536 ha). Ils sont situés le long d'une dépression d'origine hydrique, bordée à l'Est par un escarpement long et étroit. Ils sont alimentés en eau très douce par les grès du crétacé qui fournit des résurgences artésiennes et une nappe phréatique peu profonde (2 à 4 mètres). Le site abrite des populations d'espèces animales et/ou végétales importantes pour le maintien de la biodiversité telles que le palmier dattier, le peuplement de palmiers doums, mais aussi des espèces animales comme le lièvre du cap (*Lepus Capensis*), le chacal doré (*Canis aureus*), la gazelle dorcas (*Gazella dorcas*) et le mouflon à manchettes (*Ammotragus lervia*). Cette diversité biologique est soumise à la pression pétrolière et au phénomène changement climatique.

2 - Données et localisation

2.1 - Données officielles

2.1.1 - Nom et adresse du compilateur de cette FDR

Compilateur 1

Nom	Mr. Ali Laouel ABAGANA
Institution/agence	Coordonnateur du Projet Niger Fauna Corridors
Adresse postale	BP 11 854 , Niamey/Niger
Courriel	aliabagana@gmail.com
Téléphone	+227 96 28 87 50

Compilateur 2

Nom	ISSA Mariama ALI OMAR
Institution/agence	Direction de la Faune de la Chasse et des Parcs et Reserves
Adresse postale	BP 578, Niamey, Niger
Courriel	mariomar_issa@yahoo.fr
Téléphone	+227 90 75 74 09

2.1.2 - Période de collecte des données et des informations utilisées pour compiler la FDR

Depuis l'année	2017
Jusqu'à l'année	2017

2.1.3 - Nom du Site Ramsar

Nom officiel (en anglais, français ou espagnol)	Oasis du Kawar
---	----------------

2.1.4 - Changements dans les limites et la superficie du site depuis l'inscription ou depuis la mise à jour précédente

(Mise à jour) A. Changements aux limites du site	Oui <input type="radio"/> Non <input checked="" type="radio"/>
(Mise à jour) B. Changements à la superficie du site	Aucun changement à la superficie

2.1.5 - Changements dans les caractéristiques écologiques du site

(Mise à jour) 6b i. Les caractéristiques écologiques du Site Ramsar (y compris les critères applicables) ont-elles changé depuis la FDR précédente?	Non évalué
---	------------

2.2 - Localisation du site

2.2.1 - Définir les limites du site

b) Carte/image numériques
<1 fichier(s)>

Former maps	0
-------------	---

Description des limites

Cette superficie prend en compte tout le bassin versant de l'oasis du Kawar.
--

2.2.2 - Emplacement général

a) Dans quelle grande région administrative se trouve le site?	Agadez
--	--------

b) Quels sont la ville ou le centre de population les plus proches?	Bilma
---	-------

2.2.3 - Pour les zones humides situées sur des frontières nationales seulement

a) La zone humide s'étend-elle sur le territoire d'un ou de plusieurs autres pays? Oui Non

b) Le site est-il adjacent à un autre Site Ramsar inscrit qui se trouve sur le territoire d'une autre Partie contractante? Oui Non

2.2.4 - Superficie du site

Superficie officielle, en hectares (ha):

Superficie en hectares (ha) telle que calculée d'après les limites SIG

2.2.5 - Biogéographie

Régions biogéographiques

Systeme(s) de régionalisation	Région biogéographique
Écorégions terrestres du WWF	Est du Niger

Autre système de régionalisation biographique

Le site appartient au système du bassin du lac Tchad (Atlas d'élevage du bassin du lac Tchad).

3 - Pourquoi le site est-il important?

3.1 - Critères Ramsar et leur justification

- Critère 1: Types de zones humides naturels ou quasi naturels représentatifs, rares ou uniques

Autres raisons

L'équilibre biologique dans le Sahara est très fragile. Aussi la zone humide du Kawar, qui constitue un archipel d'îles au milieu de la mer de sable que représente le grand Erg du Ténéré à l'ouest (500 Km) et le grand Erg de Bilma à l'Est et au Sud (plus de 1000 Km), est un exemple représentatif rare de zone humide dans un milieu aride comme le désert du Ténéré.

- Critère 2: Espèces rares et communautés écologiques menacées

- Critère 3: Diversité biologique

Justification

Le site abrite des populations d'espèces animales et/ou végétales importantes pour le maintien de la biodiversité telles que le palmier dattier, le peuplement des doums, mais aussi des espèces animales comme le lièvre du cap (*Lepus Capensis*), le chacal doré (*Canis aureus*), la gazelle dorcas (*Gazella dorcas*) et le mouflon à manchettes (*Ammotragus lervia*). Il regorge aussi des grand salines qui alimentent la partie sud du pays.

- Critère 4: Habitat pour un stade critique du cycle et de vie ou lors de conditions difficiles

3.2 - Espèces végétales dont la présence explique l'importance internationale du site

Nom scientifique	Nom commun	Critère 2	Critère 3	Critère 4	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	Autre statut	Justification
<i>Phoenix dactylifera</i> 	Palmier dattier	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	VU 	<input type="checkbox"/>		
<i>Salvadora persica</i> 		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	VU 	<input type="checkbox"/>		

3.3 - Espèces animales dont la présence explique l'importance internationale du site

Phylum	Nom scientifique	Nom commun	L'espèce justifie le critère				L'espèce contribue au critère				Taille pop.	Période de Est. pop.	% occurrence 1)	UICN Liste rouge	CITES Annexe	CMS Annexe I	Autre statut	Justification
			2	4	6	9	3	5	7	8								
Oiseaux																		
CHORDATA	<i>Aves</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Autres																		
CHORDATA / MAMMALIA	<i>Ammotragus lervia</i>	Mouflon à manchettes	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				VU	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		lieu de refuge dans des conditions difficiles
CHORDATA / MAMMALIA	<i>Canis aureus</i>	Chacal doré	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				VU	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		lieu de refuge dans des conditions difficiles
CHORDATA / MAMMALIA	<i>Gazella dorcas</i>	Gazelle dorcas	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				VU	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		lieu de refuge dans des conditions difficiles
CHORDATA / MAMMALIA	<i>Lepus capensis</i>	Lièvre du cap	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				VU	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		lieu de refuge dans des conditions difficiles
CHORDATA	<i>Mammalia</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				VU	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

1) Pourcentage de la population biogéographique totale dans le site

3.4 - Communautés écologiques dont la présence explique l'importance internationale du site

Nom de la communauté écologique	La communauté satisfait-elle au Critère 2?	Description	Justification
Peuplement de palmier dattier et de palmiers doums	<input type="checkbox"/>	Peuplement bordant les oasis	

4 - Comment est le site? (Description des caractéristiques écologiques)

4.1 - Caractéristiques écologiques

La flore est généralement pauvre aussi bien en terme de densité que de diversité végétale. Elle est non tributaire des précipitations dont le cumul annuel est voisin de 20 mm, elle est due généralement aux sources affleurantes et accessoirement aux mares permanentes.

La végétation se limite à une strate ligneuse constituée de : *Acacia raddiana*, *Acacia nilotica*, *Blepharis linariifolia*, *Leptedenia pyrotechnica*, *Maerua crassifolia* et *Salvadora persica* (rare) comme espèces exotiques, on y trouve aussi *Prosopis juliflora* et *Albizia lebbek* (rapport, SAE 99).

La strate herbacée est représentée par : *Aristida mutabilis*, *Aristida pungens*, *Echinochloa colona*, *Panicum subalbidum*, *Panicum turgidum*. Cette strate herbacée constitue les pâturages les plus fréquents. Les pâturages sont constitués d'une façon générale de quelques poches de graminées et microsacées. On y trouve les espèces caractéristiques suivantes : *Hyphaene thebaica*, *Phoenix dactylifera* et *Tamarix aphylla*.

4.2 - Quel(s) type(s) de zones humides se trouve(nt) dans le site?

Zones humides continentales

Types de zones humides (code et nom)	Nom local	Classement de l'étendue (ha) (1: la plus grande - 4: la plus petite)	Superficie (ha) du type de zone humide	Justification du Critère 1
Eau saline, saumâtre ou alcaline > Marais et mares >> Sp: Marais/ mares salins/ saumâtres		2		
Eau douce > Lacs et mares >> Tp: Marais/ mares d'eau douce permanents		1		
Eau douce > Eau vive >> Y: Sources d'eau douce permanentes; oasis		1		Représentatif

Zones humides artificielles

Types de zones humides (code et nom)	Nom local	Classement de l'étendue (ha) (1: la plus grande - 4: la plus petite)	Superficie (ha) du type de zone humide	Justification du Critère 1
5: Sites d'exploitation du sel		3		

4.3 - Éléments biologiques

4.3.1 - Espèces végétales

Autres espèces de plantes remarquables

Nom scientifique	Nom commun	Position dans l'aire de répartition / endémisme / autre
<i>Hyphaene thebaica</i>		ses fruits qui sont combustibles et ses feuilles pour la confection des nappes, vans et autres

4.3.2 - Espèces animales

Autres espèces animales remarquables

Phylum	Nom scientifique	Nom commun	Taille pop.	Période d'est. de pop	%occurrence	Position dans aire de répartition /endémisme/autre
CHORDATA/AVES	<i>Egretta garzetta</i>	Aigrette garzette				
CHORDATA/AVES	<i>Himantopus himantopus</i>	Échasse blanche				
CHORDATA/AVES	<i>Philomachus pugnax</i>	combatant varié; Combatant varié				
CHORDATA/AVES	<i>Tringa ochropus</i>	Chevalier cul-blanc				
CHORDATA/AVES	<i>Vanellus spinosus</i>	Vanneau à éperons				

4.4 - Éléments physiques

4.4.1 - Climat

Région	Sous-région climatique
B: Climat sec	BWh: Désert subtropical (Désert de basse latitude)

Le climat est de type désertique et se caractérise par l'insuffisance des pluies, la forte érosion et l'évapotranspiration très élevée (2700 mm/an). Le climat est saharien avec une pluviométrie de 8 mm/an, les températures oscillent entre 50°C et 7°C avec une moyenne de 28,5°C. Le régime prédominant des vents est celui de l'harmattan soufflant du Nord-Est tout au long de l'année.

4.4.2 - Cadre géomorphologique

a) Élévation minimum au-dessus du niveau de la mer (en mètres)

FDR pour le Site n° 1495, Oasis du Kawar, Niger

a) Élévation maximum au-dessus du niveau de la mer (en mètres)

- Bassin hydrologique entier
- Partie supérieure du bassin hydrologique
- Partie moyenne du bassin hydrologique
- Partie inférieure du bassin hydrologique
- Plus d'un bassin hydrologique
- Pas dans un bassin hydrographique
- Côtier

Veuillez donner le nom du ou des bassins hydrographiques. Si le site se trouve dans un sous-bassin, indiquer aussi le nom de la plus grande rivière du bassin. Pour un site côtier/marin, indiquer le nom de la mer ou de l'océan.

Le site fait partie du bassin du Lac Tchad, le bassin versant du Lac Tchad occupe un vaste territoire au centre de l'Afrique. La falaise qui abrite les oasis a une direction Nord-Sud dans le Kawar. Cet escarpement dont la face est exposée à l'Ouest correspond à une surface gréseuse recouverte d'un Erg pierreux à la côte 500 en moyenne, dominant la dépression qui elle est à une côte moyenne de 400 m.

4.4.3 - Sol

Mnéral

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement Augmentation Diminution Inconnu

Pas d'information disponible

Les types de sols sont-ils sujets aux changements par suite de changements dans les conditions hydrologiques (p. ex., salinité ou acidification accrues)? Oui Non

Veuillez fournir d'autres informations sur les sols (optionnel)

Les sols sont constitués de sables éoliens bruts déposés sur un fond alluvial argileux, généralement salé, ce qui permet l'exploitation de salines dans les zones basses.

4.4.4 - Régime hydrologique

Permanence de l'eau

Présence?	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Généralement de l'eau permanente présente	

Source d'eau qui maintient les caractéristiques du site

Présence?	Source d'eau prédominante	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Alimenté par l'eau de surface	<input type="checkbox"/>	Aucun changement
Alimenté par l'eau souterraine	<input type="checkbox"/>	Aucun changement

Destination de l'eau

Présence?	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Alimente l'eau souterraine	Aucun changement

Ajouter tout commentaire sur le régime hydrologique et ses déterminants (s'il y a lieu). Utiliser cette boîte pour expliquer les sites ayant une hydrologie complexe:

Le groupe d'oasis est alimenté en eau très douce par le massif du crétacé qui contribue à fournir des résurgences artésiennes et une nappe phréatique peu profonde (2 à 4 m).

La zone dispose de très importantes ressources en eau souterraines qui appartiennent à un énorme système aquifère principalement constitué dans le continental intercalaire.

4.4.5 - Régime de sédimentation

Le régime de sédimentation est inconnu

<aucune donnée disponible>

4.4.6 - pH de l'eau

Environ neutre (pH: 5,5-7,4)

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement Augmentation Diminution Inconnu

Inconnu

4.4.7 - Salinité de l'eau

Douce (<0,5 g/l)

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement Augmentation Diminution Inconnu

Inconnu

Veuillez fournir d'autres informations sur la salinité (optionnel):

Elle présente localement de très fortes concentrations en sel dissout pouvant atteindre 400 g/l.

4.4.8 - Matières nutritives dissoutes ou en suspension dans l'eau

Inconnu

(EOD) Conductivité de l'eau **une conductivité de l'ordre de 180 à 250 u/cm**

4.4.9 - Caractéristiques de la région environnante qui pourraient affecter le site

Veuillez décrire si, et dans ce cas comment, le paysage et les caractéristiques écologiques de la région environnant le Site Ramsar i) essentiellement semblables ii) significativement différentes différent de ceux du site lui-même:

La région environnante présente une urbanisation ou un développement plus important

La région environnante a une densité de population humaine plus élevée

Dans la région environnante, il y a une utilisation agricole plus intense

La région environnante a des types de sols ou des types d'habitats significativement différents

Décrire d'autres raisons pour lesquelles la région environnante est différente:

Les zones voisines des oasis sont occupées par des pierres et le désert du Ténééré.

4.5 - Services écosystémiques

4.5.1 - Services/avantages écosystémiques

Services d'approvisionnement

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Aliments pour les êtres humains	Subsistance pour les humains (p. ex., poissons, mollusques, céréales)	Élevé
Eau douce	Eau potable pour les humains et/ou le bétail	Moyen
Eau douce	Eau pour agriculture irriguée	Moyen
Produits non alimentaires des zones humides	Fourrage pour le bétail	Moyen
Produits non alimentaires des zones humides	Autre	Moyen

Services de régulation

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Maintien des régimes hydrologiques	Recharge et évacuation des eaux souterraines	Moyen
Maintien des régimes hydrologiques	Stockage et libération d'eau dans des systèmes d'adduction d'eau pour l'agriculture et l'industrie	Moyen
Prévention des risques	Maîtrise des crues, stockage des eaux de crues	Moyen

Services culturels

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Loisirs et tourisme	Chasse et pêche récréatives	Moyen
Scientifiques et pédagogiques	Activités et possibilités pédagogiques	Moyen
Scientifiques et pédagogiques	Systèmes de connaissance importants, importance pour la recherche (zone ou site de référence scientifique)	Moyen
Scientifiques et pédagogiques	Site d'études scientifiques majeures	Moyen

Des études ou des évaluations ont-elles été faites de la valorisation économique des services écosystémiques fournis par ce Site Ramsar? Oui Non Inconnu

4.5.2 - Valeurs culturelles et sociales

i) Le site fournit un modèle pour l'utilisation rationnelle des zones humides, démontrant l'application de connaissances et de méthodes traditionnelles de gestion et d'utilisation qui maintiennent les caractéristiques écologiques de la zone humide

Description, s'il y a lieu

Le Kavar est un carrefour d'où partent vers l'extérieur les pistes desservant l'Algérie, la Libye et le Tchad. Il semble que cette zone servait de couloir de passage à la route trans-saharienne la plus courte et probablement la plus sûre, celle qui allait de Tripoli et du Fezzan vers le Lac Tchad et le Bornou. Les palmeraies représentent les seules cultures de rente du Kavar. Les dattes constituent un aliment de base et surtout un moyen d'échange contre les céréales. Les jardins et les salines sont les autres activités soit en complément alimentaire soit en apport de revenus supplémentaires. En 1987, un recensement du nombre de pieds de palmiers dattiers a donné le nombre de 250.000 pieds environ. La production de dattes avec un rendement moyen de 18,5 Kg/arbre productif. Le maraîchage est pratiqué par tous les ménages sur des petites surfaces (moins de 500 m²). Les principales spéculations produits dans la zone sont : la luzerne, l'arachide, la salade, les choux, les carottes, le blé, le gombo, la canne à sucre, etc. Il contribue pour beaucoup à l'augmentation du revenu des ménages avec une recette annuelle moyenne de l'ordre de 75.000 F CFA. L'arboriculture fruitière est aussi pratiquée dans la zone, on note la présence de : goyaviers, bananiers, citronniers et manguiers. Aujourd'hui, l'élevage n'existe plus que sous forme d'un élevage de case (5 à 6 chèvres et moutons) destiné aux fêtes religieuses et à assurer un complément protéique à la famille (lait). La production halieutique est d'environ 947 Kg car la pêche est pratiquée par les jeunes de 15 à 25 ans.

- ii) le site a des traditions culturelles exceptionnelles ou des vestiges d'anciennes civilisations qui ont influencé les caractéristiques écologiques de la zone humide
- iii) les caractéristiques écologiques de la zone humide dépendent de l'interaction avec les communautés locales ou les peuples autochtones
- iv) des valeurs non matérielles pertinentes telles que des sites sacrés sont présentes et leur existence est étroitement liée au maintien des caractéristiques écologiques de la zone humide

4.6 - Processus écologiques

<aucune donnée disponible>

5 - Comment est géré le site? (Conservation et gestion)

5.1 - Régime foncier et responsabilités (Administrateurs)

5.1.1 - Régime foncier/propriété

Propriété publique

Catégorie	Dans le Site Ramsar	Dans la zone environnante
Autorité locale, municipalité, (sous)-district, etc.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Propriété privée

Catégorie	Dans le Site Ramsar	Dans la zone environnante
Coopératif/ collectif (p. ex, coopérative d'agriculteurs)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres types de propriétaire(s) privé(s)/ individuel(s)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Autre

Catégorie	Dans le Site Ramsar	Dans la zone environnante
Propriétés communes/ droits coutumiers	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Fournir d'autres informations sur le régime foncier / régime de propriété (optionnel):

- L'autorité publique qui a la juridiction territoriale sur la zone humide est l'Etat du Niger ;
- L'autorité qui a la juridiction fonctionnelle en vue de la conservation est le Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre la Désertification à travers la Direction de la Faune, de la Pêche et de la Pisciculture.

5.1.2 - Organe de gestion

Indiquer le bureau local / les bureaux locaux de toute agence ou organisation responsable de la gestion du site:

Direction de la Faune de la Chasse, et des Parcs et Reserves

Adresse postale:

BP :575

Adresse de courriel:

faune@intnet.ne

5.2 - Menaces aux caractéristiques écologiques et réponses (gestion)

5.2.1 - Facteurs (actuels ou probables) touchant défavorablement les caractéristiques écologiques du site

Régulation de l'eau

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Salinisation			<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	

Agriculture et aquaculture

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Non précisé	Faible impact	Impact moyen	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement	<input type="checkbox"/>	Aucun changement

Production d'énergie et mines

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Mines et carrières			<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	

Modifications au système naturel

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Barrages et utilisation/gestion de l'eau	Faible impact	Impact moyen	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement	<input type="checkbox"/>	Aucun changement

Pollution

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Effluents agricoles et forestiers			<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	

5.2.2 - Statut légal de conservation

<aucune donnée disponible>

5.2.3 - Catégories d'aires protégées UICN (2008)

- la Réserve naturelle intégrale
- Ib Zone de nature sauvage: aire protégée gérée principalement pour la protection de la nature sauvage
- II Parc national: aire protégée gérée principalement pour la protection des écosystèmes et les loisirs
- III Monument naturel: aire protégée gérée principalement pour la conservation de caractéristiques naturelles spécifiques
- IV Zone de gestion des habitats/espèces: aire protégée gérée principalement pour la conservation dans le cadre d'une intervention de gestion
- V Paysage terrestre/marin protégé: aire protégée gérée principalement pour la conservation du paysage terrestre/marin et les loisirs
- VI Aire protégée de ressource gérée: aire protégée gérée principalement pour l'utilisation durable des écosystèmes naturels

5.2.4 - Mesures de conservation clés

Protection juridique

Mesures	état
Protection juridique	Appliquées

Activités anthropiques

Mesures	état
Recherche	Appliquées

Autre:

Les mesures proposées sont la lutte contre le phénomène d'ensablement (projet UNSO-Bilma) par la création des lignes brise-vent avec les essences appropriées qui arrêteraient la progression du sable ; l'amélioration des techniques culturales pour les palmeraies. En outre, il faut occuper les terres non exploitées, repeupler les palmeraies dégradées ou en voie de l'être et utiliser les ressources hydrauliques sous exploitées.

5.2.5 - Plan de gestion

Y a-t-il un plan de gestion spécifique pour le site? Non

Une évaluation de l'efficacité de la gestion a-t-elle été entreprise pour le site? Oui Non

Si le site est un site transfrontière officiel comme indiqué dans la section Admin. et limites > Localisation du site, y a-t-il des processus de planification de la gestion communs avec une autre Partie contractante? Oui Non

5.2.6 - Plan de restauration

Y a-t-il un plan de restauration spécifique au site? Non, mais une restauration est nécessaire

5.2.7 - Suivi mis en œuvre ou proposé

<aucune donnée disponible>

6 - Document additionnel

6.1 - Rapports et documents additionnels

6.1.1 - Références bibliographiques

- MH/E, Projet PNUD/DADSG-NER/94/002 „ATLAS pour la Planification Arrondissement de Bilma SIGNER.
- Gilles PEYSON 518/10/2000), perspectives de poursuite et d'exécution dans le cadre du programme d'appui aux populations du Kawar-Agram Djado ;
- Rénovation et régénération des palmeraies dans l'Aïr et le Kawar (1987) ;
- BUNCER SARL (2002), Etude de faisabilité piscicole à Bilma, rapport final d'étude ;
- Rapport final (2002), Etude pilote d'aménagement palmiers-fourrages à Dadafin (BILMA) ;

6.1.2 - Rapports et documents additionnels

i. listes taxonomiques d'espèces de plantes et d'animaux présents dans le site (voir section 4.3)

<no file available>

ii. une Description détaillée des caractéristiques écologiques (DCE) (dans un format national)

<no file available>

iii. une description du site dans l'inventaire national ou régional des zones humides

<no file available>

iv. rapports relevant de l'article 3.2

<1 fichier(s)>

v. plan de gestion du site

<no file available>

vi. autre littérature publiée

<no file available>

6.1.3 - Photographie(s) du site

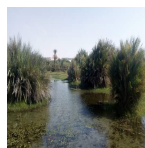
Fournir au moins une photographie du site:



Oasis du Kawar (Mr. Ali Laouel ABAGANA, 26-10-2017)



Oasis du Kawar (Mr. Ali Laouel ABAGANA, 27-10-2017)



Oasis du Kawar (Mr. Ali Laouel ABAGANA, 27-10-2017)



Oasis du Kawar (Mr. Ali Laouel ABAGANA, 27-10-2017)

6.1.4 - Lettre d'inscription et données correspondantes

Lettre d'inscription

<2 fichier(s)>

Date d'inscription 2005-09-16